

Formation RH14 : Répondre à vos obligations légales en matière d'égalité professionnelle femmes / hommes

1 jour

Dernière modification le 6 août 2020

Présentation

Vous souhaitez vous mettre en conformité en matière d'égalité professionnelle et développer une politique RH basée sur la non-discrimination et la promotion de l'égalité au sein de votre structure.

Objectifs de la formation

Décrypter les dernières obligations légales en matière d'égalité professionnelle

Construire votre rapport de situation comparée et négocier votre accord

Élaborer et mettre en œuvre votre plan d'action

Public

Directeur(trice) de structure, DRH, RRH, Chargé(e) de projet mixité-diversité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissances professionnelles relatives à la fonction exercée

Programme

La question de l'égalité professionnelle

L'essentiel du cadre législatif en faveur de l'égalité professionnelle H/F : les nouvelles obligations au regard des ordonnances dites « Macron », rappel des échéances, sanctions et risques encourus

La réalité des inégalités H/F dans l'emploi et le fonctionnement des stéréotypes : les concepts clés, état des lieux synthétique chiffré, impact des stéréotypes dans les parcours et pratiques professionnelles

Les enjeux de l'égalité et de la mixité au sein des structures

L'évaluation de la situation : réalisation d'un état des lieux « égalité professionnelle »

La réalisation du rapport de situation comparée : les informations et données à collecter, les indicateurs obligatoires et sélection des indicateurs clés, les difficultés potentielles

La mesure de l'index de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes : contenu, méthode et les difficultés potentielles

Les étapes du processus de réduction d'inégalités : de l'analyse des écarts à la sélection des pistes d'actions

Négociation d'un accord d'entreprise « égalité professionnelle » ou à défaut d'un plan d'actions

Le cadre d'un accord : les thèmes de négociations obligatoires fixés par les décrets, les acteurs...

L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action : contenu, aides et financements possibles, les échéances, les bonnes pratiques.

Le suivi de la mise en œuvre.

Les plus de la formation



Outils et méthodes pour éviter la pénalité





Évaluation



La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas



Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- Manager la diversité dans son équipe - M11
- Evaluation des candidats et intégration des professionnels : clés d'un recrutement réussi - RH2
- Calculer et mettre en œuvre l'index d'égalité professionnelle - RH21

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02